

BILAN SECTION INSERM 2021-2024

1. LES ÉVOLUTIONS DE L'ORGANISME INSERM DURANT CE MANDAT

1.1. LES FAITS MARQUANTS À L'INSERM

- **2020 Renouveau du conseil d'administration (1 élue SNTRS-CGT)**
- Création de REACTING en 2020, puis de l'Agence ANRS-MIE (2021)
- **1er plan égalité professionnel (2000)**
- **Mars 2021 : fusion des DR P5-P7** (après la délégation P6-P12)
- **2021 départs du DRH Hafid BRAHMI et de Pierre-Emmanuel SINET** responsable affaires sociales
- **Départ Claire GIRY Directrice Générale Déléguée (2021)** qui a été remplacée par Damien ROUSSET (Directeur général délégué – Administration) et Thomas LOMBÈS (Directeur général délégué - stratégie)
- **Visite de l'Inserm par l'HCERES**
- **Contrat d'objectifs, de moyen et de performance (COMP) entre l'État et l'Inserm :**
Le COMP 2021-2025 voté par le CA en janvier 2022 avec un rejet unanime des syndicats représentatifs.
- **Réorganisation de la DRH suite à l'arrivée de S. BOURGOIN 2022**
- **CSS : en 2022 Augmentation du nombre de membres des commissions** avec la notion de binômes pour les chercheurs. L'intersyndicale demandait l'augmentation du nombre de commission en particulier diviser en 2 la commission 3. La réponse du PDG Gilles BLOCH a été d'augmenter le nombre de commissionnaires dans la CSS1 et CSS3.
- **Élections Professionnelles décembre 2022**
À la suite de ces élections, les réformes organisationnelles des instances ont été appliquées. Le Comité Technique d'Établissement Public (CTEP) et le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT) ont été remplacés par le Comité Social d'Administration d'Établissement (CSAE) et la Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (F3SCT) qui en émane. Dans le même temps les CHSCT locaux ont été remplacés par les Formation Spécialisée en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail de Site (F4SCT). Ces réformes ont également revue la composition et le périmètre des CAP et la mises en place de la CCP pour les non titulaires.
- **Le SNTRS a eu 3 élu.e.s titulaires CSAE Inserm (soit 1 siège de plus qu'en 2018)**
- **Vote des LDG (Lignes Directrices de Gestion) RIPEC pour les chercheurs en 2022** avec 1ère attribution en janvier 2023
- **Révision dès la charte et nouvelle grille des contractuels en décembre 2022** pour une mise en application au 1er janvier 2023 avec une augmentation jusqu'à 30 % mais réservée aux seuls nouveaux contrats

- **Soutien du SNTRS-CGRT au collectif des Contractuels (2022)** pour la prise en compte de la nouvelle grille pour tous. Tous les Syndicats ont soutenu cette demande auprès de la direction. C'est avec l'arrivée du PDG que tous les CDD en bénéficieraient à partir du renouvellement de leur contrat et pas seulement les nouveaux contrats. Cela concernait 80% des CDD. Il reste encore 20% de dossier qui n'ont pas bénéficié de cette grille

- **Changement de PDG en 2023**

Didier SAMUEL est nommé à la tête de l'Inserm et prend ses fonctions en janvier 2023. Il succède à Gilles Bloch qui assurait cette fonction depuis janvier 2019.

- En 2023, ouverture des premiers postes au statut de Chaire de Professeur Junior (CPJ) à l'Inserm
- **Mai 2023** création du département des programme stratégique suite aux conclusions du rapport Gillet et la **fin de l'alliance AVIESAN**
- **Élections du CAES en 2023** avec la mise en place d'un nouveau CNAS et d'un nouveau bureau dont le SNTRS-CGT assure la présidence et la trésorerie.

Les problèmes survenus en JUIN 2021 avec l'exclusion de notre camarade Patricia Ferrari puis l'exclusion de tous les syndicats par le SGEN du bureau du CAES ont suscité une **liste commune d'alliance SNTRS SNPTES SNCS** qui a remporté cette élection

- **Signature de la nouvelle convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) pour la mission Handicap (2023)**
- **En 2024, vote du Plan RPS au F3SCT** avec un vote contre unanime de tous les syndicats représentatifs car ce plan ne tient pas compte des remarques et proposition des syndicats, ne répond pas aux problématiques spécifiques de l'Inserm et de nombre des actions qu'il propose semblent totalement irréalisables. (Voir nos déclarations intersyndicales)
- **Vote des LDG IFSE pour les IT en 2024** - Vote contre de tous les syndicats car ce texte induit des inégalités de traitement et ne sera pas appliqué à tous
- **Révision des LDG télétravail en 2024** (avec la possibilité de 3 jours de TT et de cumul de plus de 3 par semaine pour les chercheurs et les doctorants dans certaines conditions)
- **Départ de Sylvain Bourgoïn et nomination de Nicolas PESNEL au poste de DRH en avril 2024**
- **Constats des évolutions des postes à l'Inserm (RSU 2023) :**

7% de baisse des effectifs en 7 ans avec – 25% parmi les Techniciens

Quasi-disparition des AT sur les 10 dernière années

Dans le même temps durant les 9 dernière années, les IR ont augmenté de 26%, les IE de 9% alors que les AI restent stables.

On constate ici la **politique de repyramidage**.

Le nombre de chercheurs reste stable.

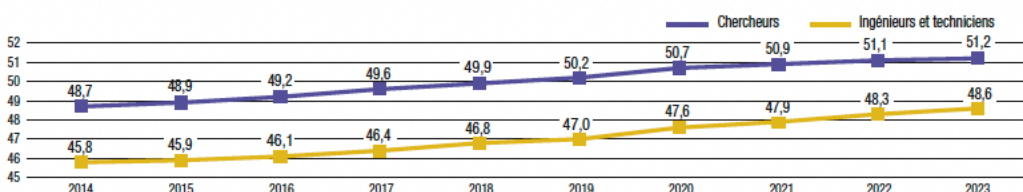
89 agents sont en CDI

42,8 % Agents sont non titulaires (12% d'augmentation en 2 ans)

Augmentation importante du nombre de CDD en 1 an +13%, et + 39 % en 7 ans depuis 2016

l'âge de recrutement des chercheurs et chercheuses ne cesse d'augmenter : CRCN -> ancienneté postdoctorale moyenne de 9,2 ans en 2023 (9,4 ans en 2022) mais un âge moyen de 38,2 ans (37,4 ans en 2022)

Évolution de l'âge moyen des chercheurs et des ingénieurs et techniciens



Quelques chiffres issus du RSU 2023

Emploi - Contractuels

- 89 contractuels à durée indéterminée, dont 31 % de chercheurs et 69 % d'IT, 56 % travaillent en laboratoire
- Un âge moyen de 47,8 ans pour les chercheurs et 46,6 ans pour les IT
- Globalement 64 % de femmes (64 % pour les chercheurs et pour les IT)
- 3.454 contractuels à durée déterminée, dont 52 % de chercheurs et 48 % d'IT
- Un âge moyen de 30,5 ans pour les chercheurs et 31,2 ans pour les IT
- Globalement 66 % de femmes (62 % pour les chercheurs et 70 % pour les IT)
- 2.746 contractuels financés sur des projets de recherche, en augmentation par rapport à 2022 (+ 12,6 %), notamment dans le cadre des partenariats avec l'ANR (hors PIA) et les associations-fondations

RIFSEEP – IFSE et CIA

- ✓ L'attribution moyenne mensuelle brute de l'IFSE pour un temps plein est de 541 € (en moyenne, 917 € pour les IR, 562 € pour les IE, 421 € pour les AI, 354 € pour les T, 327 € pour les AT)
- ✓ Une enveloppe totale de CIA de 1,5 M€, pour 2.388 agents soit une attribution annuelle moyenne de 620 € (en moyenne, 832 € pour IR, 640 € pour les IE, 587 € pour les AI, 468 € pour les T, 505 € pour les AT)

Régime Indemnitaires des Personnels Enseignants et Chercheurs (RIPEC)

- ✓ Composante statutaire C1 : 3.500 € bruts annuels pour tous les chercheurs.
- ✓ Composante fonctionnelle C2 et ISFIC : 227 bénéficiaires pour une dépense brute de 2,0 M€.
- ✓ Composante individuelle C3 et PEDR : 860 bénéficiaires, soit plus de 39% des chercheurs, pour une dépense brute de 4,3 M€. En 2023, 71 jeunes chercheurs concernés par la mesure « package attractivité » mise en place au titre des recrutements de la campagne 2022 et 197 lauréats de l'appel à candidatures RIPEC3

- 349 directeurs de formation de recherche dont :
 - Globalement : 73,1 % d'hommes et 26,9 % de femmes
 - Appartenance :
 - Inserm : 109 soit 31 % (dont 32,1 % de femmes)
 - Hospitalo-universitaires : 115 soit 33 % (dont 20,0 % de femmes)
 - CNRS : 46 soit 13 % (dont 32,6 % de femmes)
 - Université : 72 soit 21 % (dont 27,8 % de femmes)
 - Autres : 7 soit 2 % (dont 14,3 % de femmes)

CIA le nombre d'agents qui le perçoivent a augmenté de 5%

81% des agents l'ont perçu en 2022
Et 86% en 2023

Il y a eu seulement 493 candidats et 197 Lauréats
seulement 39 % des candidats chercheurs ont perçu un C3 en 2023.

On est très loin des 45% des effectifs de chercheurs annoncé dans le décret.

Explosion du nombre de bénéficiaires de la GIPA en 2 ans : plus d'1/4 des agents Inserm

Jusqu'à 2021 les chiffres sont assez stables, autours de 6,5 % des agents touchent la GIPA, avec environ 2,5% de la population IT et 11,5% de la population des chercheurs

Depuis, dans le RSU 2023 (la hausse commence en 2022), on est passé à **26,4%** des agents qui touchent la GIPA, avec environ 20% de la population IT et 35% de la population de chercheurs

Ce sont des augmentations énormes du nombre de personnes concernées en moins de 2. Cela montre bien le décrochage de nos rémunérations en regard du pouvoir d'achat malgré les 2 augmentations du point d'indice.

1.2. ÉVOLUTION DU BUDGET L'INSERM

Le budget de l'Inserm est en stagnation voir en régression malgré les mesures de la LPR et le COMP. Aucune compensation des hausses des dépenses liées à l'inflation.

Des missions nouvelles sont régulièrement demandées à l'Inserm par le gouvernement mais à budget constant.

1.3. RÉSULTATS DES ÉLECTIONS (2021 à 2023)

1.3.1. Élections au Conseil d'Administration Inserm mandat 2021-2025

Le vote avait lieu pour la première fois par vote électronique (du 26 janvier au 2 février 2021).

La participation a augmenté de plus de 7% par rapport à l'élection de 2016 (vote par correspondance) à 48,6 % pour les 2 collèges chercheurs et IT. (51,6% pour le collège 1 chercheurs et 46,4% pour le collège 2 IT). Rappelons que seuls les personnels titulaires sont électeurs donc les contractuels ne votaient pas alors qu'ils s'abstiennent beaucoup dans les élections.

Pour le collège 2 IT, le SNTRS CGT perd sa première place mais reste devant le SNPTES et notre camarade Claudia GALLINA est réélue. Le SGEN CFDT est donc largement en tête (comme aux élections au Comité Technique de 2018) avec 41,7% (+11,8%) et une élue. Le SNTRS CGT est deuxième avec 27,2% (-7%) et le SNPTES troisième avec 21,9% (+11,5%) avec un élu (ils n'avaient pas eu d'élus en 2016). Le SNIRS CGC ne se présentait pas (11,7% en 2016) mais un nouveau syndicat de la CGC « Action et Démocratie » a obtenu 9,3% sans avoir d'élus (soit -2,4% par rapport au SNIRS). A noter l'absence de la CFTC qui avait obtenu 12,7% et un élu en 2016.

Votants		Exprimés		CFTC	SGEN-CFDT		SNIRS-CGC	AD-CGC	SNTRS-CGT		SNPTES		
2016	2021	2016	2021	2016	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021	
1122	1311	1080	1207	137	323	503	126	112	369	328	125	264	
39,30	46,39	37,83	42,71	12,69	29,91	41,67	11,67	9,28	34,17	27,17	10,36	21,87	
	7,09		4,88			11,77		-2,39		-6,99		11,52	
	189		127			180		-14		-41		139	
Nombre d'Elus (3 sièges) :				(1)	(1)	(1)	(0)	(0)	(1)	(1)	(0)	(1)	
Noms des Elus (2021) :					Marie-Agnès BERGER					Claudia GALLINA-MULLER		Stéphane CAILMAIL	

Pour le collège 1 Chercheurs, le SNTRS CGT n'arrive que 4^{ème} et donc perd un élu que l'on avait gagné pour la première fois en 2016, avec 14,3% (-3,1%). Comme ce qui est arrivé à la CAP 2 CR en 2019, le SGEN CFDT (35,7%, +10%) passe pour la première fois en tête devant le SNCS FSU (30,4%, -10,5%) chez les chercheurs. Le SNPTES, qui se présentait pour la première fois dans le collège 1, est donc troisième et gagne un élu (19,6%). A noter l'absence du SNIRS CGC qui avait obtenu 16% en 2016.

	Inscrits		Votants		Exprimés		SNCS-FSU		SGEN-CFDT		SNIRS-CGC	SNTRS-CGT		SNPTES	
	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2016	2021	2021	
CHERCHEURS	2046	2107	905	1088	825	971	337	295	212	347	132	144	139	190	
Collège 1		61	44,23	51,64	40,32	46,08	40,85	30,38	25,70	35,74	16,00	17,45	14,32	19,57	
Différence %				7,40		5,76		-10,47		10,04			-3,14	19,57	
Différence voix				183		146		-42		135			-5	190	
Nombre d'Elus (3 sièges) :							(1)	(1)	(1)	(1)	(0)	(1)	(0)	(1)	
Noms des Elus (2021) :							Patricia KRIEF		Nathalie				Laurence		
									PELLETIER-FLEURY				PANICOT-DUBOIS		

1.3.2. Élections au Conseil Scientifique et aux CSS Inserm de novembre 2021 (mandat 2022-2026)

Le SNTRS CGT reste deuxième syndicat chez les IT et garde une élue chercheuse au CS.

Le SNTRS CGT se maintient (en pourcentage : 29,3%, +0,16% au CS, 30,3%, -0,9% aux CSS) comme deuxième syndicat chez les IT (collège C) avec une élue C (Isabelle JOUET) au Conseil Scientifique (CS) et 8 élus C dans les 7 Commissions Scientifiques Spécialisées (CSS) (2 en CSS1, 1 dans les 6 autres CSS). Et nous gardons une élue SNTRS chercheuse (Valérie URBACH) au collège B1 (CR) au CS (2^{ème} place avec 26%), et aussi notre candidat en collège A1 DR au CS (Basile CHAIX) obtient un score tout à fait satisfaisant avec 6,7% !

Changements de l'organisation des élections de 2021 : vote électronique et binôme de candidatures collèges A1-A2-B1-B2 pour les CSS. La mise en place du vote électronique est une première pour les votes au CS et aux CSS Inserm ce qui a peut-être pu aussi jouer un rôle sur la hausse de la participation malgré le fait que ces élections se sont déroulées en plein dans les vacances de Toussaint et du pont du 11 novembre 2021.

Pour les **collèges A1-A2-B1-B2 des CSS**, il fallait trouver un binôme pour être candidat (avec la condition de ne pas être dans la même zone HCERES) ce qui a fortement handicapé les candidatures syndicales, en particulier pour le SNTRS ! Nous n'avons pu présenter qu'un seul candidat en commun avec le SNCS au collège B1 (CR) de la CSS 4, lequel est arrivé 9ème (avec 15%).

Elections Conseil Scientifique INSERM 2022-2026

	Inscrits		Votants		Exprimés		CFTC	SGEN-CFDT		SNIRS-CGC	SNTRS-CGT		Indépendant	SNPTES	
	2016	2021	2016	2021	2016	2021	2016	2016	2021	2016	2016	2021	2016	2016	2021
ITA	5658	3443	1661	1235	1628	1152	185	401	549	92	475	338	157	318	265
Collège C			29,36	35,87			11,36	24,63	47,66	5,65	29,18	29,34	9,64	19,53	23,00
Différence %		-39,15		6,51			-11,36		23,02		-5,65	0,16		-9,64	3,47
Différence voix		-2215		-426		-476		-185	148		-92	-137		-157	-53
Nombre d'Elus (3 sièges) :							(0)		(1)	(1)	(0)		(1)	(1)	(1)

1.3.3. Élection à la Commission de Pilotage et d'Accompagnement de la Recherche (CPAR) Inserm (Collège C) 2022

Pour le **collège C (IT)**, cela concernait les agents Inserm travaillant au **siège (Tolbiac)**, au **DSI**, dans les **ITMO (BioPark)** et dans les **Délégations Régionales Inserm (vote électronique)**.

Il y a eu **297 votants sur 948 inscrits pour le collège C** soit **31,3% de participation**. En 2016, il y avait eu 33,6% de participation sans le vote électronique.

Le SNTRS CGT a recueilli 93 votants soit 36,2%, notre **nouvelle élue SNTRS CGT à la CPAR est donc Caroline MAI** (DSI BioPark). On **baisse de 4,4% par rapport à 2016**.

Le SGEN CFDT obtient 164 voix (soit 63,8%) et un élu (aussi du DSI) en hausse de 27,2%. Il bénéficie sans doute des voix du SNPTES présents en 2016 (22,8%) absent cette année.

	Inscrits	Votants	Exprimés	SGEN-CFDT	SNPTES	SNTRS-CGT	Nom Elu SNTRS-CGT
2022	948	297	297	164		93	MAI Caroline
		31,33		55,22		31,31	(scrutin par liste)
Nombre Elus 2016 (2 sièges) :				1	0	1	
2016	794	267	254	93	58	103	KOULIKOFF Frédérique
		33,63		36,61	22,83	40,55	(scrutin par liste)

1.3.4. Élections Professionnelles Inserm Décembre 2022

Ces élections se sont déroulées avec beaucoup de difficultés engendrées par le vote électronique (participation : 23,8% au CSAE, 28,9% à la CAP1, 36,6% à la CAP2, 22,3% à la CAP3, 13,6% à la CAP4, 7,2% à la CCP).

Le SGEN CFDT garde ses 4 sièges mais **le SNTRS CGT gagne 3,36% et regagne 3 sièges !!** (2 en 2018), le SNCS FSU garde 2 sièges, le SNPTES UNSA perd 1 siège (1 siège).

CSAE INSERM 2022-2018													
	Inscrits	Votants		Blanc+Nul	Exprimés	SNTRS CGT		SNCS FSU		SGEN CFDT		SNPTES-UNSA	
CSAE 2022	7425	1769	23,82	100	1669	477	28,58	329	19,71	649	38,89	214	12,82
CT 2018	7224	1847	25,57	41	1806	459	25,42	319	17,66	643	35,60	385	21,32
<i>Différence</i>	201	-78	-1,74	59	-137	18	3,16	10	2,05	6	3,28	-171	-8,50
Nb Sièges CSAE 2022	10 sièges					3		2		4		1	
Nb Sièges CT 2018	10 sièges					2		2		4		2	
<i>Différence Sièges</i>						1		0		0		-1	

Pour la **CCP des non titulaires** : malgré le peu de votants (7,2%), le **SNTRS CGT est largement en tête avec 45,1% et 3 sièges** ; le SGEN CFDT deuxième (2 sièges) et le SNCS FSU prend le 6ème siège devant le SNPTES UNSA à une voix près.

CCP INSERM 2022-2018													
INSERM	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS CGT		SNCS FSU		SGEN CFDT		SNPTES-UNSA	
ITA Cherch 2022	2528	182	7,20	18	164	74	45,12	23	14,02	45	27,44	22	13,41
ITA Cherch 2018	2091	136	6,50	3	133	53	39,85	14	10,53	39	29,32	27	20,30
Différence	437	46	0,70	15	31	21	5,27	9	3,50	6	-1,88	-5	-6,89
siège 2022			6			3		1		2		0	
siège 2018			6			3		0		2		1	

Pour la **CAP 1 chercheurs DR CR** : 2 sièges au SNCS FSU, 2 sièges au SGEN CFDT, **pas de siège pour le SNTRS CGT mais la 3ème position avec 14,7%** et devant le SNPTES UNSA (soit différent de ce qui s'était passé au Conseil d'Administration où le SNPTES était passé devant nous en prenant le 3ème siège). A noter la hausse du SNCS FSU de 7% et la chute de 7,4% du SGEN CFDT chez les chercheurs.

Pour la **CAP 2 IR IE AI**, le SGEN CFDT est en tête avec 2 sièges. **Le SNTRS CGT a 1 siège avec 30,3%** devant le SNPTES UNSA 1 siège.

Pour la **CAP 3 TR**, le **SNTRS CGT arrive en tête avec 49,5% et 1 siège**, le SGEN CFDT est deuxième avec 1 siège, le SNPTES UNSA troisième sans siège. A noter une forte baisse des votants à la CAP 3 de 9,8% !

Pour la **CAP 4 AT**, très peu de votants (8), **le SNTRS CGT est en tête (4 voix) et 1 élu** devant le SGEN CFDT 3 voix et 1 élu.

CAP INSERM 2022- 2018 - Résultats globaux												
IT	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS CGT		SGEN CFDT		SNPTES		
CAP 2 IR IE AI 2022	2049	750	36,60	41	709	215	30,32	324	45,70	170	23,98	
CAP 3 TR 2022	918	205	22,33	9	196	97	49,49	65	33,16	34	17,35	
CAP 4 AT 2022	59	8	13,56	1	7	4	57,14	3	42,86			
Total IT 2022	3026	963	31,82	51	912	316	34,65	392	42,98	204	22,37	
Total IT 2018	3042	1103	36,26	23	1080	368	34,07	405	37,50	307	28,43	
Différence		-140	-4,43	28	-168	-52	0,58	-13	5,48	-103	-6,06	
ELUS IT : 8 élus 2022 / 19 élus 2018						3		4		1		

Chercheurs	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS CGT		SGEN CFDT		SNPTES		SNCS FSU	
CAP 1 DR CR 2022	2181	631	28,93	33	598	88	14,72	196	32,78	74	12,37	240	40,13
Total Chercheurs 2018-2019	2131	594	27,87	11	583	68	11,66	234	40,14	88	15,09	193	33,10
Différence	50	37	1,06	22	15	20	3,05	-38	-7,36	-14	-2,72	47	7,03
ELUS Chercheurs : 4 élus 2022 / 9 élus 2018-2019						0		2		0		2	

Total Ch+IT	Inscrits	Votants		Bl.N.	Expr.	SNTRS CGT		SGEN CFDT		SNPTES		SNCS FSU	
Total IT+Ch 2022	5207	1594	30,61	84	1510	404	26,75	588	38,94	278	18,41	240	15,89
Total IT+Ch 2018	5173	1697	32,80	34	1663	436	26,22	639	38,42	395	23,75	193	11,61
Différence	34	-103	-2,19	50	-153	-32	0,54	-51	0,52	-117	-5,34	47	4,29
ELUS IT+Cher : 12 élus 2022 / 28 élus 2018-2019						3		6		1		2	

1.3.5. Élections CAES Inserm 2023

Le dépouillement des élections au CAES Inserm a eu lieu le mercredi 17 mai 2023, après une semaine de vote électronique. Il y a eu 25,1% de votants (2366 votes) soit moins 3,54% par rapport à 2019. C'est surtout l'augmentation forte du nombre d'inscrits (9424 en 2023 pour 8450 en 2019 soit plus 974, surtout due aux contractuels) qui fait chuter la participation. Il y a eu 156 blancs (sans doute vote de l'administration).

Le SGEN CFDT gagne 1,65% et garde ses 8 élus (plus 4 suppléants). Le SNTRS CGT gagne 1,61% mais reste à 4 élus (plus 2 suppléants). Le SNPTES UNSA progresse de 1,77% et dépasse le SNCS, et gagne un élu (3 élus plus 2 suppléants). Le SNCS FSU chute fortement de 4,97% et perd un élu (2 élus et 1 suppléant).

Du fait d'une alliance entre le SNTRS CGT, le SNCS FSU et le SNPTES UNSA, ces 3 syndicats obtiennent la majorité au CNAS (9 élus sur 17) et donc nous dirigerons ensemble le CAES (avec le président du CAES Patrick ROBERT, SNTRS CGT).

Résultats aux Elections au CNAS du CAES INSERM 2023										
	Inscrits	Votants	Exprimés	SGEN-CFDT	SNCS-FSU	SNIRS-CGC	SNPTES	SNTRS-CGT	Noms des Elus SNTRS-CGT	
2023	9425	2366 25,10	2210	964 43,62	306 13,85		358 16,20	582 26,33	ROBERT	PATRICK
									ATHENION SOARES	MAGALIE
	Nombre Elus 2023 (17 sièges) :			8	2		3	4	ALLART	LAURENT
	Différence % 2023-2019			1,65	-4,97		1,71	1,61	DEBBAB	FATMAH
	Différence Elus 2023-2019 :								2 SUPPLEANTS	
2019	8450	2420 28,64	2402	1008 41,97	452 18,82		348 14,49	594 24,73		
	Nombre Elus (2019) :			8	3		2	4		

2. RAPPORT FINANCIER

Bilan du solde du compte bancaire de la section SNTRS Inserm

SOLDE DU COMPTE						
Fin 2017	Fin 2018	Fin 2019	Fin 2020	Fin 2021	Fin 2022	Fin 2023
23 578 €	26 366 €	32 764€	41 196.35	52 409,21	52 299,04 €	45382,28 €

3. ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS

Année	Adhérents cotisants section INSERM	Adhésions INSERM	Résiliations INSERM
2023	132 actifs dont 19 retraités	9	8
2022	143 dont 9 retraités	3	17
2021	136 dont 21 retraités	10	
2020	159	11	20
2019	151	8	15
2018	166	16	12

4. LES ACTIONS DE LA SECTION INSERM

4.1. LES ACTIONS FONCTIONNELLES

- **Réorganisation des sections locales**

3 sections à Paris : Siège-Centre-Sud, St Antoine, Centre Nord-Est

3 sections en région : Nord-Est, Ouest-Sud, Marseille

1 groupe retraités Inserm dans la section retraités nationale

Réunion des secrétaires de section 2 / an

- **Création de groupes de travail : Défense, CSS, F3-F4SCT.**

4.2. LES ACTIONS DE COMMUNICATION

- **Mise en place de la lettre de communication bimensuelle**

Cette lettre d'information est un outil d'information de tous les agents Inserm et une vitrine des actions de notre syndicat.

Elle permet de faire la publicité de nos actions syndicales nationales (grèves, manifestations, diffusions de tracts et dossiers nationaux, négociations dans les instances ministérielles ...)

Elle permet aussi de communiquer sur les actions de nos élus dans les instances avec des lettres spéciales comptes rendus.

- **Site web pour les campagnes électorales**

Création d'un site Web pour les différentes campagnes électorales (élections professionnelles, élections Caes)

Ce site a été utilisé par toutes les composantes du SNTRS national.

La gestion des données et du site a été réalisée par le SNTRS Inserm

4.3. CRÉATION ET MISE À JOUR DE L'EXISTANT (OUTILS SYNDICAUX)

- *Mise à jour de la plaquette pour nos adhérents (en cours de finalisation)*

- *Création d'un 'kit' nouveaux adhérents et d'une procédure d'accueil (en cours)*

- **Adaptation du triptyque de présentation du syndicat à la section Inserm**

- **Adaptation à l'Inserm du power point 'comprendre sa fiche de paye'** et réunions (heures d'informations syndicales) des personnels pour présenter ce PowerPoint.

4.4. ACTIONS D'ANIMATIONS DE LA SECTION INSERM

- **Organisation des CE**

4 par an dont une au moins en mode mixte visio et présentiel

Nombre de participants par CE : en moyenne 20 personnes

- **Mise ne place d'une réunion bureau hebdomadaire BI**

Les bureaux se déroulent en visio tous les mercredis de 16h30 à 18h00

- **Un travail hebdomadaire intersyndical**

Une réunion intersyndicale se tient tous les lundis à 8h45-9h45

Cela a permis à plusieurs reprises de mettre en place des actions communes (lettre à la direction et au PDG, pétitions ...)

- **Participation aux réunions DRH-OS Inserm et aux instances de l'institut**

Dans ce cadre nous avons fait des propositions d'amendements aux textes présentés par l'administration (LDG Promotions, RIPEC, IFSE, Télétravail, Congés ...).

Nous avons également fait de nombreuses déclarations afin de dénoncer :

- La dégradation de nos conditions de travail
- L'insuffisance de nos rémunérations
- Le manque de promotion
- Le manque de transparence dans les attributions des primes et les promotions
- Le manque de postes titulaires
- La baisse des budgets de la recherche et l'obligation faite aux chercheurs de trouver des fonds par appel d'offre
- L'augmentation du nombre de recrutement sur contrat
- La réorganisation de la recherche publique française avec la mise en place des politiques de site et les tentatives de destruction des EPST au profit des universités
-

- **CAES**

Les dernières élections ont permis la création d'un groupe intersyndical (SNTRS, SNCS, SNPTES) et un programme commun. Ce groupe a remporté les élections et est actuellement à la direction du Caes. Le SNTRS assure la présidence et la trésorerie et le SNPTES le secrétariat général.

Le travail de la section en amont a permis cette réalisation

- **Action départ en retraite des membres sections**

Nous avons organisé un moment convivial à l'issue d'une CE pour le départ en retraite de 3 de nos camarades du Bureau Inserm

4.5. ACTIONS DE SOUTIEN SPÉCIFIQUES

4.5.1. Soutien au CépiDC

Problèmes importants de condition de travail : locaux déclarés dangereux et repositionnement en urgence des personnels aux niveau de la délégation régionale avec des problème d'indisponibilité réseaux et de nombre de postes de travail insuffisant pendant plusieurs mois.

Des travaux prévus dans de nouveaux locaux mais non réalisés à ce jour

Notre intervention a permis de mettre en place les connexions internet et les postes de travail en nombre suffisant en attendant le déménagement du service dans les nouveaux locaux.

Nous avons également obtenu que les impératifs techniques et les besoins des personnels soient pris en compte dans l'aménagement des nouveaux locaux ce qui n'était pas le cas lors des premières présentations du projet d'aménagement par l'Inserm.

4.5.2. Soutien à l'action des CDD dans le cadre de la mise en place de la nouvelle grille de rémunération en 2022

Nous avons réclamé à de nombreuses reprises et finalement obtenu l'augmentation de la rémunération des CDD. Suite à la mise en place de la nouvelle grille de rémunération, nous avons constaté que seuls les nouveaux contrats étaient concernés. Les CDD se sont donc mobilisés avec une pétition et la création d'un collectif. Par leur action et avec un fort soutien de notre part auprès de la direction, nous avons obtenu que plus de 80% des CDD bénéficient de cette nouvelle grille au moment de la prolongation de leur contrat même s'il s'agissait seulement d'un avenant et non d'un nouveau contrat.

Pour les CDD ayant eu un renouvellement de contrat > à 1 an, ils doivent attendre la fin de ce contrat pour obtenir l'application de la nouvelle grille. Mais nous avons malgré tout obtenu qu'une augmentation de 6% puisse leur être accordées immédiatement (l'augmentation réglementaire possible sur demande).

Nous nous sommes battus pour les CDI pour qu'ils ne soient pas laissés pour compte et qu'une nouvelle grille soit également mise en place pour eux. Mais nous n'avons hélas obtenus qu'une augmentation de 6%.

Cet état de fait ne nous satisfait pas et nous continuerons à nous battre pour obtenir des conditions de rémunérations et d'évolution de carrière plus juste pour ces contrats DCI et CDD.

Une meilleure prise en compte de l'ancienneté et des reconstitutions de carrière à l'embauche mais aussi des progressions de carrière sans perte d'ancienneté au cours du contrat.

Ce travail est clairement à poursuivre

4.5.3. Assistance aux agents dans le domaine RH

- **Assistance dossier de concours et dossier GAIA**

Nous avons assisté de nombreux agents dans la rédaction de leurs dossiers afin de leur permettre de mieux comprendre comment organiser ce dossier en tenant compte des fiches « référents » ministériel.

- **Assistance aux représentants des personnels SNTRS et aux agents qui nous ont contacté directement dans le domaine RH (Télétravail, congés maladies, RIFSEPP, carrière ...)**

- **Action particulière sur la thématique harcèlements et violences au travail ->Théâtre débat novembre 2022 (CE + formation)**

Intervention d'une troupe de comédiens pour illustrer différentes situations de harcèlement et violences au travail, chaque scénette a été scénariser sur la base de situations réelles vécues soient par nos agents, soit par nos élus. Chaque scénette était suivie par une discussion avec le public afin de voir les points d'amélioration, comment auriez-vous fait qu'auriez-vous dit ? Ensuite ont été rejouées avec la participation d'une des personnes du public et suivant les propositions faites par l'assistance.

Nous n'avons pas eu la possibilité de vidéodiffusion ou d'enregistrer cet évènement, le contrat avec les artistes empêchant ces possibilités.

Cet atelier a remporté un franc succès malgré le faible nombre de participants et nous avons été sollicités y compris par la responsable formation Inserm de Strasbourg pour utiliser ce type de support.

4.6. PARTICIPATION AUX GROUPES DE TRAVAIL

- **Participation aux groupes de travail Inserm F3SCT (ZOOTECHNICITÉ, AP, ...)**
 - Zootechniciens à l'initiative de notre élu au F3SCT à la suite du retour d'expérience en comité de réforme. Le groupe de travail a élaboré un plan d'actions prit contact avec l'ergothérapeute de l'Inserm et le réseau Inserm Qualité
 - AP ce groupe de travail a élaboré un questionnaire pour analyser les difficultés que rencontre les agents AP dans l'exercice de leurs fonctions
- **Participation aux groupes de travail Snters-CGT nationaux**
 - **BN**
 - **CE NATIONALE**
 - **Communication, Web, BRS**
 - **PSC**
 - **Rédactions de documents**

5. Compte rendu des différents groupes de travail

5.1. RÉORGANISATION DES SECTIONS LOCALES

Animation : 3 personnes

Nombre de réunion : 12 sur 3 ans

Redécoupage des régions afin de rationaliser le nombre de sections pour être plus efficace au niveau de l'animation des sections et de mieux diffuser les informations

Concrètement ce travail a abouti à la création de :

- **3 sections à Paris : Siège-Centre-Sud, St Antoine, Centre Nord-Est**
- **3 sections en région : Nord-Est, Ouest-Sud, Marseille**
- **1 groupe retraités Inserm dans la section retraités nationale**

Et à la création d'1 groupe de travail réunissant tous les secrétaires et trésoriers des sections au moins 2 x / an, la première réunion a eu lieu en avril 2024

Cela a nécessité quasiment un travail sur toute la durée du mandat, il fallait trouver un découpage efficient ensuite réunir les adhérents, élire secrétaire et trésorier, déclarer les sections au niveau de l'UD mais également à l'INSERM et enfin réunir l'ensemble des secrétaires et trésoriers.

5.2. DÉFENSES

Animation : 6 personnes

Nombre de réunion : minimum 1 à 2 par moi

54 et 85 au total (2023) 2 -ème trimestre 2023

Prise en charge des sollicitations des agents qui rencontrent des difficultés : harcèlement, aide dossier GAIA concours, relation avec l'administration ...

Ce groupe de travail a été mis en place 2ème trimestre 2023 depuis 85 dossiers ont été pris en charge, création d'une adresse générique et pour nous contacter plus facilement le suivi est archive informatiquement ce qui permet d'en garder la mémoire

50 cas pris en charge en 2023

85 en tout depuis cette date

Une réunion de suivi des dossiers tous les mois

Une adresse générique, Defense.sntrs-cgt@inserm.fr, a été mise en place pour faciliter la possibilité de nous contacter et le meilleur suivi des dossiers.

5.3. CRÉATION DU GROUPE DE TRAVAIL CS/CSS

Animation : 2 personnes et 2 personnes invitées en fonction des sujets traités

Nombre de réunion : 3 réunions de formation au début du mandat et 3 réunions bilan

54 et 85 au total (2023) 2 -ème trimestre 2023

Permettre aux élus CS et CSS d'échanger tout au long du mandat et confronter les différentes expériences terrain

Ce groupe de travail a permis dans un premier temps de former les élus afin de leur permettre d'assurer au mieux leur mandat et leur permettre d'organiser plus facilement les visites de structures.

Cela permet également au fur et à mesure d'échanger et de faire remonter les difficultés rencontrées ce qui nous a permis d'intervenir lors des réunions DRHOS afin de soulever les difficultés des élus pour l'organisation des visites et ainsi alerter la direction

Formation des élus en CS et CSS. Création d'un espace de dialogue avec des réunions régulières et une liste de diffusion spécifique.

(3 séances de formations et 3 séances de discussion)

5.4. Création du groupe de travail pour les F3-F4SCT

Animation : 1 personnes

Nombre de réunion : 4 réunions par an

Proposer aux élus en F3SCT et F4SCT (41 personnes) un espace d'échange et de dialogue sur la durée de leur mandat de confronter les différentes expériences terrain

Il y a une réunion avant chaque F3SCT, 4 réunions en 2023 (date de la création de la liste).

Les thèmes abordés :

- Retour de la dernière F3SCT
- Ordre du jour de la prochaine F3SCT
- Divers

La liste de diffusion permet à nos élus, parfois en difficulté, d'avoir un retour à leur questions Prise de contact au niveau national pour partager notre expérience lors d'une réunion F3 F4 du SNTRS inter EPST

SECTION INSERM 2024-2027 (3 ans)

Proposition d'un nouveau bureau

Co-Secrétaires	Secrétaires adjoints	Trésorière	Les autres membres	Membres invités sur des questions particulières
Christelle DUSSERT Agathe ZOUIOUIECH	Magali TORRES Valérie DESSIRIER Jean-Romain RICHARD Jean-Marie MANGIN Claudia GALLINA	Valérie DESSIRIER	Frédérique FROUIN Alain GIRON Nathalie SERVEL Alexandre AUBRY Murielle GOURICHON (Sylvie THOMASEAU) Zhor RAMDAM-SHÉRIF Patrick ROBERT Ibrahima DIALO	Isabelle JOUET Valérie URBACH Jean KISTER Patricia FERRARI

CE INSERM Proposition

Tous les membres du Bureau et tous les élus dans les instances
(Selon les thématiques, tous les adhérents peuvent être invités aux réunions)

PROPOSITIONS DE PLAN D' ACTIONS

- METTRE EN OEUVRE LES DÉCISIONS QUI SERONT PRISES A LA CONFÉRENCE NATIONALE DE LA SECTION INSERM
- FAIRE CONNAITRE ET DÉFENDRE LES REVENDEICATIONS VALIDÉES AU CONGRÉ SYNDICAL NATIONAL
- METTRE EN PLACE NOTRE PRÉSENCE AUX RÉUNIONS DES NOUVEAUX ENTRANTS INSERM
- CRÉER UN GROUPE EN CHARGE DE LA COMMUNICATION (LETTRES INFOS, WEB, TRACT...)
- CRÉER UNE COMMUNICATION CIBLÉE POUR LES PERSONNELS NON STATUTAIRES
- CRÉER UN GROUPE DE TRAVAIL AU NIVEAU DE NOS ÉLUS CAP
- DÉSIGNER UN RÉFÉRENT POUR LES NOUVEAUX ADHÉRENTS (PRISE DE CONTACT, PROTOCOL D'ACCUEIL, PRÉSENTATION DES FORMATIONS POSSIBLES, INVITATION À UN BUREAU INSERM ...)
- FORMATION DES ADHÉRENTS
- CRÉER UN GROUPE DE TRAVAIL CAES (LIENS AVEC NOS ÉLUS, PRÉPARATION DES CNAS ...)